

TELNET HOLDING

**SOCIETE ANONYME FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
CAPITAL SOCIAL : 11.028.000 DINARS TUNISIENS
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE
RC: B112711998 - MF: 0496236W - M CNSS: 182223-57**

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 16 SEPTEMBRE 2015 A 16H

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire fixée pour le mercredi 16 septembre 2015 à 16 Heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « maison de l'entreprise » sis aux berges du Lac de Tunis est arrêté comme suit :

1. Démission d'administrateurs ;
2. Nomination d'administrateurs ; et
3. Pouvoirs pour formalités.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

TELNET HOLDING

**SOCIETE ANONYME FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
CAPITAL SOCIAL : 11.028.000 DINARS TUNISIENS
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE
RC: B112711998 - MF: 0496236W - M CNSS: 182223-57**

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 16 SEPTEMBRE 2015 A 15H

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire fixée pour le mercredi 16 septembre 2015 à 15 Heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « maison de l'entreprise » sis aux berges du Lac de Tunis est arrêté comme suit :

1. Mise à jour des statuts de la société ; et
2. Pouvoirs pour formalités.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

PROJET DE RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 SEPTEMBRE 2015

Première résolution

L'Assemblée générale prend acte de la décision de démission des administrateurs suivants de leur mandat au conseil d'administration :

- Monsieur _____,
- Monsieur _____,
- Monsieur _____ ; et
- Monsieur _____.

L'Assemblée générale décide d'accepter les démissions qui lui sont présentées, remercie les administrateurs démissionnaires et leur donne quitus, plein, entier et irrévocable pour les efforts qu'ils ont déployés dans la gestion de la société.

Les démissions prendront effet à l'issue de la clôture des travaux de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide de nommer :

- Monsieur _____,
- Monsieur _____,
- Le/La _____ ; et
- Monsieur _____.

en qualité de membres du conseil d'administration de la société en remplacement des administrateurs démissionnaires, et ce pour le restant de la durée du mandat des administrateurs démissionnaires, soit, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

Cette nomination prend effet à l'issue de la clôture des travaux de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Les administrateurs, présents, remercient leurs collègues de leur confiance et déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées ainsi qu'ils ne sont pas frappés d'incompatibilités les interdisant l'exercice de leur mandat.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Troisième résolution

L'Assemblée confère tous pouvoirs au Directeur Général ou à toute personne qu'il désignera pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

PROJET DE RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 16 SEPTEMBRE 2015

Première résolution

Après examen des amendements des dispositions des Statuts et du projet des Statuts mis à jour, les actionnaires ont agréé les Statuts tels qu'ils leurs ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Deuxième résolution

L'Assemblée confère tous pouvoirs au Directeur Général ou à toute personne qu'il désignera pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....